

Palestine : 194^{ième} Etat à l'ONU ?

Non, les Palestiniens ne reviendront pas sur leur décision de faire de la Palestine le 194^{ième} Etat à l'ONU et c'est tant mieux. 80 % des Palestiniens soutiennent cette démarche. Ils ont soumis leur demande d'admission d'un Etat de Palestine au Conseil de sécurité de l'ONU et lui laisse le temps d'examiner cette demande malgré l'opposition forcenée des Etats-Unis qui menacent d'utiliser leur droit de véto, celle de la France qui use de son influence pour contraindre les responsables palestiniens à accepter un statut d'Etat observateur à l'instar du Vatican à la condition que celui-ci s'engage à ne pas saisir la cour internationale de justice de La Haye et la cour pénale internationale de Rome. Cette condition vise à enlever aux palestiniens tous les moyens de pression qu'ils seraient en droit d'exercer sur Israël et qui auraient l'avantage de modifier les rapports entre les négociateurs israéliens « dominants » et palestiniens « dominés » et ainsi donner lieu à des échanges plus fructueux. Jusqu'à présent ce rapport n'a abouti qu'à un blocage des négociations, des échecs des efforts diplomatiques et des différents plans de paix car aucune pression n'est exercée sur le « dominant » qui poursuit inlassablement la colonisation de la Cisjordanie et en particulier celle de Jérusalem-est, la construction du mur, rendant ainsi caduque la formation d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale que la Communauté internationale dont la France appellent pourtant de tous leurs vœux... Dans la famille des hypocrites, je voudrais... La demande des palestiniens à l'ONU est dans la continuité des actions de résistance dont ils font preuve tous les jours; contre le mur, les colonies, le blocus de Gaza, les prisonniers... Les Palestiniens n'acceptent pas la posture de dominé et en attendant de faire leur entrée à l'ONU par « la grande porte », ils multiplient les initiatives; à l'UNESCO notamment où le Conseil exécutif de l'ONU pour la science et la culture a voté l'attribution à la Palestine d'un statut de membre à part entière et non pas seulement d'observateur. Les négociations entre le Hamas et le gouvernement israélien qui ont permis la libération de plus de mille prisonniers palestiniens en échange de celle du soldat israélien Gilad Shalit sont aussi dans la continuité de ce processus initié par la demande des Palestiniens auprès du Conseil de sécurité de l'ONU qui a aussi le mérite de redémontrer qu'il est impératif de trouver une solution juste pour dénouer la situation tragique de la région.

Isabelle Jauberteau



Le mur à Jérusalem : frontière imposée.



Indécents !

Salah Hamouri doit être libéré le 28 novembre prochain selon son jugement. Le président N. Sarkozy a annoncé qu'il espérait que Salah soit libéré au cours de la deuxième vague de libération des prisonniers palestiniens . Ces propos suggèrent que Salah reste en prison jusqu'au 18 décembre...

A la suite du courrier que nous avons envoyé aux parlementaires de la région (Haute-Vienne, F. Hollande et B.Bourzai) les appelant à signer l'appel des élus pour la demande d'admission de la Palestine à l'ONU (AFPS), nous avons reçu les réponses de A. Rodet et D. Boisserie (députés PS) et J.P.Demerliat (sénateur PS) qui soutiennent la demande dans les termes de la résolution du PS.

A. Rodet a en outre signé l'appel des élus (AFPS.) M.F. Pérol-Dumont (députée PS) quant à elle a signé avec d'autres parlementaires, une lettre ouverte au Président de la République lui demandant de s'opposer à la résolution visant à imposer de façon unilatérale la reconnaissance d'un Etat palestinien. Nous l'interpellerons sur cette question.

Prochains rendez-vous

**Fête de la châtaigne, du cidre
et de l'artisanat**

Dimanche 6 novembre, toute la journée.

Saint Priest sous Aix.

Stand de produits palestiniens, huile d'olive, céramiques, broderies... dans le cadre du jumelage culturel entre le centre Al Diwan, Vivre à Saint Priest sous Aix et Limousin-Palestine. Bénéfices pour les activités du centre Al Diwan.

Semaine de la Solidarité Internationale

Conférence « Avenir de la Palestine dans le contexte de la demande d'admission à l'ONU » animée par Dominique Vidal, journaliste au Monde Diplomatique.

Samedi 19 novembre à 20 h 30

Salle annexe 3 Blanqui à Limoges (derrière la Mairie)

Table-ronde « Les révolutions au Maghreb et au Machrek » avec D. Vidal, L. Toscane et M. Mouqit animée par M.H. Restoin

Dimanche 20 novembre à 14 h 00

Sous le chapiteau, place de la Motte à Limoges

Rassemblement des Femmes en noir

Reprise au mois de décembre, samedi à 15 h 00 (date exacte diffusée ultérieurement)

Place de la Motte à Limoges.

Vie de l'association
depuis le mois de janvier 2011

- 7.01 Réunion bureau
- 16.02 AG de la MDH
- 28.02 Bureau
- 12.03 Fête du MRAP
- 15.03 CA MDH
- 25.03 AG de l'association
- 1,2,3.04 Lire à Limoges
- 18.04 Réunion avec Limousin Terre de Gauche
- 28.04 Réunion bureau
- 10.05 Emission RCF
- 14, 15.05 Congrès AFPS
- 21.05 Rassemblement bateau-Gaza et entrevue avec le représentant du préfet
- 31.05 CA MDH
- 02.06 Conférence de Yakov Rabkin
- 03.06 Conférence de presse de Y. R.
- 8.06 Réunion avec Limousin Terre de Gauche
- 10.06 Réunion bureau
- 22.06 Réunion bureau
- 21.09 Rassemblement Palestine-ONU
- 24,25.09 CN AFPS
- 10.10 Réunion bureau
- 15.10 Conférence le mur organisée par ACAT
- 20.10 CA MDH



Important : Merci de cotiser pour l'année 2011 (Bulletin d'adhésion sur cette page).

Ci-joint un bulletin de souscription pour que le groupe palestinien Haneen puisse animer la soirée coorganisée avec Artisans du Monde samedi 31 mai 2012 (plus de détails sur le bulletin).

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom:

Adresse:

Téléphone: E-mail

Date Signature

- Cotisation étudiants, chômeurs.....10 euros
- Cotisation faibles revenus.....25 euros
- Cotisation de base.....40 euros
- Cotisation de soutien.....55 euros
- Cotisation plus.....70 euros et plus

À envoyer à..... Limousin Palestine Maison des Droits de l'Homme 37, rue F. Mistral 87100 Limoges



SOIRÉE BUFFET-RÉCITAL

avec le **TRIO PALESTINIEN XANEEN**

invité par Artisans du Monde et Limousin Palestine
adhérents à la Maison des Droits de l'Homme

Samedi 31 mars 2012



A partir de 19h

Salle du temps libre à Limoges (derrière la mairie)

SOUSCRIPTION

POUR LE FINANCEMENT DE LA VENUE DU TRIO XANEEN

AMIR à la GUITARE, MOMBASEN à la CLARINETTE et MOHAMMAD aux PERCUSSIONS

Ils sont étudiants musiciens au Conservatoire d'Angers, soutenus par l'association AL KAMANDJÂTI, qui leur octroie une bourse d'études en France.

Cette association loi 1901 a été créée en 2002 à l'initiative de R Aburedwan, étudiant palestinien au Conservatoire National de Région d'Angers, originaire du camp de réfugiés d'AL Amari près de Ramallah. L'objectif est de réaliser des écoles de musique pour les enfants les plus démunis de Palestine. Al Kamandjâti travaille dans les camps de réfugiés, villages et villes de Cisjordanie ainsi qu'au Liban et a développé de nombreux partenariats avec les structures culturelles existantes.

Le bon de souscription, accompagné du versement, est à adresser ou à remettre **avant le 15 mars 2012** à :

Artisans du Monde
18 rue Haute Vienne 87000 Limoges
tél : 05.55.33.68.05

Tout versement d'un montant supérieur à 20 € donnera droit à une entrée gratuite.

Bon de souscription à découper

Nom :

Prénom :

Nom de l'association :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse internet :

Fait un don de :

par chèque
en espèces

(Chèque libellé à l'ordre de : **Maison des Droits de l'Homme 37 rue F Mistral 87100 Limoges**,
qui délivrera un reçu fiscal)